

5e année

Docteur en pharmacie

- > Composante : Faculté de santé
- > Crédits ECTS : 60 ECTS
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

La cinquième année hospitalo-universitaire met les étudiants en relation directe des partenaires de la santé (médecins, infirmières, pharmaciens, ...) autour d'une personne qui justifie leur intervention : le patient.

Ainsi, à l'issue de l'année, l'étudiant devrait être capable de :

- établir une relation professionnelle avec le patient et assurer son rôle d'informateur dans le domaine de la santé ;
- établir une relation professionnelle avec les autres acteurs de la santé ;
- connaître, utiliser et évaluer les sources d'information dans les domaines du médicament et de la biologie ;
- évaluer l'observance thérapeutique et inciter le patient à s'y conformer ;
- détecter les interactions médicamenteuses et les effets secondaires ;
- recueillir les informations requises pour établir le dossier thérapeutique du patient ;
- participer à l'élaboration d'une thérapie ;
- interpréter un bilan biologique ;
- connaître les interférences des médicaments sur les paramètres biologiques.

Objectifs

Les objectifs de la cinquième année hospitalo-universitaire sont définis dans les arrêtés du 17 juillet 1987 et 14 août 2003 puis précisés dans l'Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie :

« Au cours du stage hospitalier, les étudiants exercent des fonctions hospitalières centrées sur le patient et en relation avec l'équipe médicale. Ils reçoivent un enseignement spécifique correspondant. Cette formation universitaire et hospitalière a pour finalité de familiariser l'étudiant avec la prescription des médicaments et des examens biologiques, de l'aider à résoudre les problèmes posés par le suivi thérapeutique et biologique et à assurer ses fonctions professionnelles ultérieures d'information, de vigilance et de gestion ».

Organisation

Contrôle des connaissances

Partie hospitalière : UE-filière-4-1

Validation des stages

Chacun des stages effectués par les étudiants durant la cinquième année hospitalo-universitaire doit faire l'objet d'une validation prononcée par le Doyen après avis du Maître de Stage.

Lorsque ce dernier donne un avis défavorable, il doit en indiquer les motifs sur la fiche de stage de l'étudiant. Le Doyen doit alors prendre l'avis du Collège d'Enseignement Pharmaceutique Hospitalier.

Durant les stages, les Maîtres de Stage doivent attirer l'attention des étudiants sur leurs insuffisances éventuelles (absences injustifiées, négligences dans le travail, application médiocre...) susceptibles d'entraîner une non-validation.

Examen de fin de stage

L'examen de fin de stage est organisé à la fin du stage hospitalier. Il comporte deux sessions séparées d'au moins dix jours.

Travaux personnels

Poster et présentation orale

Au cours de votre stage hospitalo-universitaire, vous devez réaliser pour la faculté un travail sur un sujet hospitalier intéressant le corps médical et pharmaceutique. Il sera rédigé selon les conseils de mise en forme pour la réalisation d'un poster.

Le poster sera exposé oralement devant un jury pluridisciplinaire. La notation de cet exposé intervient dans la validation de la formation hospitalière.

Le sujet de cette étude doit être choisi conjointement avec le médecin de votre Service d'affectation, le biologiste ou le pharmacien (sur votre proposition ou la sienne). Il entre généralement dans un des cadres suivants :

- enquête sur l'utilisation d'un médicament, d'un matériel ou d'un réactif ou sur un point d'hygiène.
- mise au point sur une thérapeutique particulière, sur un produit nouveau.
- synthèse concernant une activité particulière...

L'étudiant devra tenir au courant la personne qui encadre son travail de l'état d'avancement de celui-ci.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Mattieu Eveillard

✉ mattieu.eveillard@uni-angers.fr

Responsable pédagogique

Laurence Spiesser-robelet

✉ laurence.spiesser-robelet@univ-angers.fr

Contact administratif

Prisca Busson

✉ scolarite.pharma@listes.univ-angers.fr

Linda Gaugain

✉ scolarite.pharma@listes.univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers